



**PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2021**  
**REUNIONE 25 È 26 DI FERRAGHJU DI U 2021**

**1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2021**  
**REUNION DES 25 ET 26 FEVRIER 2021**

2021/O1/010

**Question orale déposée par M. Michel GIRASCHI**  
**Au nom du groupe « Corsica Libera »**

**OBJET : Amortisseurs sociaux**

Monsieur le Président,

Dès le 1er mars prochain, sera engagé un allègement des amortisseurs sociaux qui avait été institué afin de limiter les conséquences économiques des restrictions faites aux libertés de circulation, du travail et du commerce.

Eu égard aux résultats sanitaires fébriles des couvre-feux fixés à 20h puis à 18h, l'état d'urgence sanitaire pourrait être reconduit (initialement fixé au 1er juin). Pour autant, les moteurs de l'économie corse ne seront toujours pas placés en situation de reprise économique et de créer de l'emploi.

Force est de constater que la reprise durable est encore loin.

Si d'aucuns plaident pour laisser l'État intervenir seul et sans conseil, il nous semble que la confiance des politiques appropriées à la situation ne peuvent résulter que d'une démarche de concertation où la Collectivité de Corse, est écoutée, et où l'État saurait anticiper ses choix sans repousser les interrogations et les propositions documentées d'un revers de mains.

C'est d'autant plus important que les maux économiques et sociaux commencent à émerger et qu'ils ne vont pas reculer.

... / ...

À notre sens, il est fondamental de maintenir les amortisseurs sociaux tels qu'ils ont été définis au titre du premier confinement.

En l'occurrence, prolongation sine die des droits à l'assurance chômage, le maintien à 84 % de la rémunération nette de tous les salariés placés en chômage partiel assorti, à cet effet, d'une allocation versée à tous les employeurs de 70 % de la rémunération brute de leurs salariés, enfin, l'attribution au printemps prochain d'une nouvelle aide exceptionnelle aux bénéficiaires des minimas sociaux, notamment du RSA.

Il s'agirait de préserver les droits des travailleurs saisonniers qui devraient faire face à une absence d'offres d'emplois dans les prochains mois malgré "l'arrivée" de la saison touristique.

D'une part, éviter un effet budgétaire ciseau mortifère aux entreprises, et d'autre part, indemniser la raréfaction des offres d'emploi et, partant, de leviers d'insertion pour les allocataires du RSA.

Si cette demande a déjà été relayée, le gouvernement n'a pas apporté de réponse claire en dépit des opportunités qui lui ont été offertes.

À l'issue des dernières rencontres avec le représentant de l'État notamment, Monsieur le président, avez-vous des éléments concernant les intentions et le calendrier du gouvernement s'agissant de ces amortisseurs sociaux ?